

France

Baisse du chômage : la première d'une série ?

- Au quatrième trimestre 2015, le taux de chômage a légèrement diminué en France, de 0,1 point, à 10,3%. Sur un an, il baisse de 0,2 point.
- On peut y voir l'effet du léger mieux sur le front de la croissance en 2015 et des mesures diverses d'enrichissement en emplois de cette croissance.
- Cette baisse devrait se poursuivre mais elle resterait d'ampleur très limitée.

Au quatrième trimestre 2015, le taux de chômage issu de l'enquête emploi de l'INSEE a légèrement diminué, de 0,1 point, à 10,3% en France et à 10% en métropole. Cette évolution favorable, bien que modeste, est renforcée par la révision en baisse de -0,2 point du taux de chômage en France au troisième trimestre, à 10,4%. Sur un an, le taux de chômage s'inscrit ainsi en recul de 0,2 point. Cette baisse marque-t-elle le début de l'inversion de la courbe du chômage ? Ce n'est pas certain mais c'est possible.

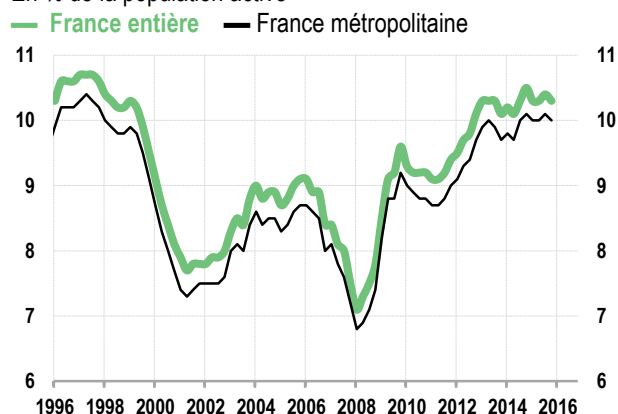
Observons tout d'abord, qu'en moyenne sur 2015, le taux de chômage atteint 10,3%, soit un niveau stable par rapport à 2014 et 2013 (cf. graphique 1). Cette stabilité interpelle au regard de la faiblesse de la croissance sur la période (+0,7% par an en moyenne) : l'évolution du chômage apparaît ainsi plus favorable que ne le justifie celle de l'activité (cf. graphique 2). En fin de compte, l'absence de hausse du taux de chômage est plus surprenante que son absence de baisse. Une explication réside dans la progression ralentie de la population active (+0,2% en moyenne par an de 2013 à 2015 après +0,7% au cours de la décennie précédente). L'emploi n'avait donc pas besoin de beaucoup progresser pour stabiliser le taux de chômage. Mais aussi modeste soit-elle (+0,2% en moyenne par an), la progression de l'emploi n'en est pas moins notable compte tenu du peu de croissance. En 2013 et 2014, elle repose sur la hausse de l'emploi non salarié et dans les secteurs non marchands, qui a compensé le recul de l'emploi salarié marchand non agricole. Mais en 2015, même ce dernier a enregistré une très légère progression (+0,1% en moyenne annuelle, +0,3% sur un an au quatrième trimestre 2015).

On peut y voir l'effet du léger mieux sur le front de la croissance en 2015 (+1,4% en glissement annuel en fin d'année contre 0% fin 2014), qui s'ajoute aux mesures de traitement social du chômage (au travers des emplois aidés) et de soutien à l'emploi prises depuis 2013 (loi sur la sécurisation de l'emploi, pactes de compétitivité et de responsabilité, plan « Tout Pour l'Emploi », loi Macron). Si tout cela n'a pas été suffisant pour faire refluer le chômage, cela a, au moins, permis, semble-t-il, d'en interrompre la hausse.

Sur cette base, en 2016, il est possible que la baisse du chômage s'amorce véritablement, à la faveur d'un peu plus de croissance et du nouveau plan d'urgence pour l'emploi dévoilé courant janvier, qui s'appuie sur de nouvelles facilités d'accès à l'apprentissage, une nouvelle prime à l'embauche dans les PME et un vaste programme de formation des chômeurs. Deux autres réformes actuellement en

Stabilisation du taux de chômage

En % de la population active

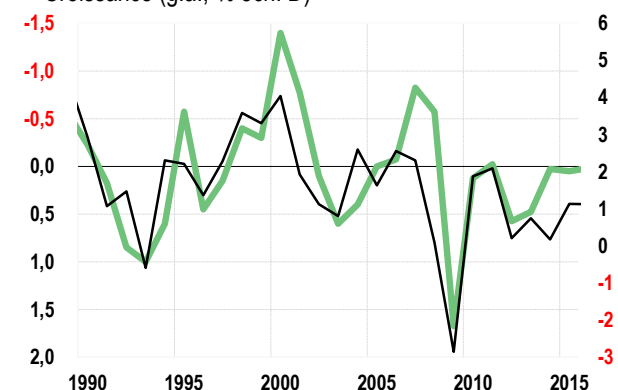


Graphique 1

Source : INSEE

Croissance et taux de chômage

— Taux de chômage (variation sur 1 an, point de %, éch. G inversée)
— Croissance (g.a., % éch. D)



Graphique 2

Source : INSEE

préparation pourraient aussi aider à changer la donne sur le front du chômage, pas dans l'immédiat car il reste beaucoup à négocier mais à plus long terme : la renégociation de la convention d'assurance-chômage et la réforme du Code du travail. S'agissant de la renégociation des règles d'indemnisation du chômage, derrière l'objectif de réduction du déficit du régime d'assurance-chômage, l'autre enjeu est de contribuer à la réduction même du chômage grâce à l'amélioration du retour à l'emploi. S'agissant de la réforme du Code du travail, l'un des enjeux est d'encourager les embauches en CDI en octroyant plus de flexibilité aux entreprises dans la gestion du temps de travail et de leurs effectifs.

D'après nos prévisions, la baisse du chômage resterait toutefois d'ampleur très limitée (-0,1 point), faute d'une croissance plus forte et du fait aussi du renforcement attendu des gains de productivité. Celui-ci apparaît nécessaire après plusieurs années de compression. C'est aussi un levier du redressement de la compétitivité et de la croissance potentielle, et *in fine* de l'emploi.